

Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve via le bulletin municipal. Sa parution nous rappelle l'arrivée du Printemps, ainsi que les « retrouvailles » d'une liberté quelque peu perdue à cause de la COVID-19. Toutefois, veuillez rester méfiant vis-à-vis du virus qui est, malheureusement, et nous l'avons bien vu, capable de tout.

Le retour des beaux jours est aussi synonyme de « frelons asiatiques ». Pour lutter contre ce fléau, le Département et l'Agglomération Seine-Eure ont décidé de renouveler la prise en charge financière de toute intervention menée par la société ERADIC'EURE (egf27000gmail.com / 06.76.77.66.35). Si vous êtes de nature bricoleur, vous pouvez aussi, avec vos enfants ou petits-enfants, fabriquer des pièges pour attraper les reines.

Ce mot me permet de vous annoncer l'arrivée prochaine (courant Juin 2022) de la Police Municipale. Cette « police de proximité » sera là pour faire respecter le bien-vivre dans notre commune.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour vous remercier pour vos dons en faveur de la population ukrainienne. Merci encore pour votre générosité.

D'ici le prochain numéro, je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne continuation. Au plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Patrick Maugars

Agenda

Election présidentielle

10 & 24 avril 2022
Salle du Conseil – 8h à 18h

Commémoration

8 mai 2022
Parvis de la Mairie – 9h30

Jeu de piste

15 mai 2022
Ecole primaire – 14h à 17h

Concert musique irlandaise

11 juin 2022
Eglise St Pierre – 20h

Election législative

12 & 19 juin 2022
Salle du Conseil – 8h à 18h

Fête communale

18 & 19 juin 2022
Terrain de football – A partir de 14h

En pratique

Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers
Tel. 02.32.40.66.86
www.incarville.fr

Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi :
08h00 à 12h30
13h00 à 17h30

Nos réseaux

Site: www.incarville.fr
Facebook : @incarvilleeure
Instagram : @mairie_incarville

📷 Incarville à travers le temps



L'Église d'Incarville

🗨️ Les élus se présentent

Depuis les élections municipales de mars 2020, les élus d'Incarville n'ont pu, compte-tenu du contexte sanitaire, vous rencontrer ou échanger autant qu'ils l'auraient souhaité.

Pour remédier à cela, nous avons décidé de vous présenter, dans chaque bulletin municipal, deux d'entre-eux afin que vous en sachiez davantage sur celles et ceux qui vous représentent.



Gloria Le Lay

(Adjointe au maire chargée des affaires scolaires et de la petite enfance)

Je suis arrivée à Incarville il y a douze ans, et j'ai immédiatement adoré la commune ainsi que ses habitants qui m'ont chaleureusement accueilli.

Je suis très heureuse de pouvoir m'investir pour le développement de notre commune, surtout dans le domaine de la jeunesse et de la petite enfance, puisque depuis que nous sommes arrivés dans cette commune, mes enfants continuent à s'y épanouir.



Sébastien Brossard

(Conseiller municipal)

Mon engagement est motivé par ma volonté de redonner vie à notre commune via l'organisation de manifestations diverses. Ces moments de partage sont essentiels pour chacun d'entre-nous.

Grand Format : A la découverte de Djony Rubio



Incarville n'est pas une commune comme les autres. Elle possède une église hantée, une source d'eau chaude mais aussi... un caricaturiste ! Retour sur une rencontre avec Djony Rubio.

Djony, comment devient-on caricaturiste ?

Je dirais que c'est un concours de circonstance malheureux (rires). Gamin, lorsque je m'embêtais, je dessinais les gens. Ma grand-mère a été mon premier modèle lorsque j'avais entre 8 et 10 ans.

J'ai commencé à faire des portraits de rue à l'âge de 17 / 18 ans alors que je n'avais aucune formation dans le dessin. Outre mon côté autodidacte, j'ai eu la chance de rencontrer des gens qui m'ont appris plein de choses.

Le déclic, le fameux « je veux faire de cela mon métier », je l'ai eu il y a près de 20 ans lorsque je me suis fait caricaturer. J'ai été impressionné par la vitesse de réalisation et la définition graphique de l'auteur de cette caricature. Encore

aujourd'hui, lorsque je vois ce que font des confrères, cela me pousse à vouloir faire aussi bien si ce n'est mieux qu'eux.

Vit-on de la caricature ?

Pendant longtemps, cela a été compliqué. A un moment, j'avais un autre métier à côté. A ce jour, je vis décemment comme toute personne de la classe moyenne. La caricature est une activité intense qui connaît des périodes creuses (Février, Mars) et fastes (Avril à Juillet ; Novembre à Décembre), et qui est tributaire de l'actualité.

Aujourd'hui, je travaille pour l'Orne Hebdo, l'Eure agricole (dessin hebdomadaire), ou encore la Tribune de l'Assurance (dessin mensuel). Le dessin de presse est facturé autour de 200€. Je réalise également des aquarelles lors des procès d'assises. Toutefois, cela reste précaire car il faut énormément démarcher pour peu voire pas de retour. A côté de cela, je fais de l'évènementiel. J'interviens dans le cadre de séminaires, de mariages... Dans le cas d'un vin d'honneur, je peux facturer 450€ pour 3 heures de travail et quelques 25 portraits tirés.

Par ailleurs, la caricature me fait rencontrer énormément de gens. J'ai pu croiser François Hollande. Des personnalités comme les Magic System ou Charlie Winston ont des originaux de moi chez eux. J'ai même réalisé deux prestations lors d'anniversaires de Neymar.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaiterait devenir caricaturiste ?

Ce que je fais, ce n'est pas un métier, mais une passion qui m'éclate. Tant que je le pourrais, je dessinerais et je ferais ainsi passer mes messages via ce canal. Néanmoins, c'est une activité qui nécessite de bouger. Il ne faut pas être fainéant. Dessiner n'est pas nécessairement drôle. Il faut de la rigueur.

Après, je n'ai pas trop envie de donner des conseils aux jeunes car après, ils vont prendre mon boulot (rires). Plus sérieusement, il faut se lâcher un maximum et faire ce que l'on a envie de faire. Je pense qu'il ne faut pas être bridé artistiquement par un enseignement bien précis comme cela peut être le cas aux Beaux-Arts. Je pense qu'il faut être libre de choisir le paradigme qui nous convient le mieux.

❶ Que s'est-il passé depuis le dernier bulletin ?



Depuis le dernier bulletin, de nombreuses décisions ont été prises, et divers projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

→ Le Conseil Municipal a voté la restauration de la sépulture de François-Marie comte CLEMENT DE LA RONCIERE. Cette décision se veut être un geste de reconnaissance pour les actions entreprises par cet homme à qui l'on doit de nombreux dons fonciers, la construction de l'école-mairie, ou encore le financement de la scolarité des élèves de cette dernière. Ce projet a suscité l'intérêt de la presse locale (La Dépêche, Paris-Normandie, France 3 Normandie) et nationale (Le Parisien, Le Figaro, Le Point).

Cette restauration a un coût de 13 973 € HT. Toutefois, cela ne sera pas la somme payée par la municipalité qui est aidée financièrement par la Fondation du Patrimoine (3 500 €) et le Département de l'Eure (6 987 €). L'Agglomération Seine-Eure a également été sollicitée pour financer 50% du reste à charge (soit 1 743 €). Enfin, diverses associations nous accompagnent dans la réalisation de cette rénovation afin que cette dernière n'ait aucun impact sur le budget communal.

De nouvelles informations, dès l'obtention de celles-ci, vous seront prochainement communiquées par l'intermédiaire de notre site, de nos réseaux sociaux et du bulletin municipal.

→ Des jardinières et bancs ont été posés le long du terrain municipal situé en face de l'école primaire. Dans ces jardinières, seront prochainement plantés des « Incarvillées ». Cet espace verra aussi s'installer des tables de pique-nique. Enfin, diverses essences d'arbres seront plantées pour orner cet endroit pour le plaisir de toutes et tous.

→ Suite à diverses demandes, la municipalité a installé, au niveau de la barrière levante de la Mairie, une « boîte à lire ». C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Nous vous demandons de prendre soin de la « boîte à lire » et de ne pas y déposer des ouvrages pouvant heurter la sensibilité tant des enfants que des adultes.

→ Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, Incarville, à l'instar d'autres communes françaises, a organisé plusieurs collectes de dons tout au long de la première quinzaine du mois de mars. La municipalité en profite pour vous remercier pour votre générosité.

Outre ces différents éléments, il est également prévu :

→ La pose d'un « lombricomposteur » ce qui fera d'Incarville la première commune de l'Agglomération Seine-Eure à en posséder un.

Prochainement situé à l'arrière de la salle des fêtes, il verra s'y installer des lombrics qui recycleront les déchets organiques quotidiens. Une fois décomposés, ces déchets seront récupérés puis utilisés comme engrais écologique.

→ La publication d'un arrêté municipal interdisant de fumer et vapoter aux heures d'entrées et de sorties des écoles maternelle et primaire.

📷 *Le retour du Challenge René Marc*



Après l'annulation de l'édition 2021 et malgré une météo maussade, de nombreux coureurs se sont retrouvés le dimanche 20 février 2022 pour la 33ème édition du Challenge René Marc.

Ce sont respectivement 111 et 198 participants qui se sont déplacés à Incarville pour avaler les 5 km (vainqueur : Brahim JRIDI – SPN Vernon – 00:14:41) et 10 km (vainqueur : Yannick CADALEN – SPN Vernon – 00:31:12) proposés par l'ASLI section « Course à Pieds ».

Nous adressons nos remerciements aux athlètes, bénévoles, et à l'organisation chapeautée par Emmanuel BLASQUEZ. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

📌 *Quelles seront les prochaines festivités à Incarville ?*

Les mois de Mai et Juin verront se dérouler de nombreux événements dans notre commune :

→ Le 8 mai, se tiendront la cérémonie commémorative sur le parvis de la Mairie (début : 9h30), ainsi que le Championnat de France Espoir de nage en eau vive (départ : 10h50 du Chemin aux Chevaux - cale de mise à l'eau de la Voie Verte).

→ Le Comité des Fêtes organise, le 15 mai, son premier jeu de piste. Nous vous invitons, quelque soit votre âge, à vous inscrire (date limite : 4 Mai) pour résoudre les 10 indices disséminés dans toute notre commune. De nombreux lots vous attendent.

→ Avec le soutien de la municipalité, l'association « Les Association des Monuments de Louviers et des communes environnantes » organise, le 11 juin, un concert de musique irlandaise en l'église de la commune. De plus amples informations vous seront prochainement communiquées.

→ Les 18 et 19 juin, c'est le retour de la « Fête communale » ! Le Comité des Fêtes vous invite, le samedi, à vous amuser lors de la fête foraine, à participer au concours des vélos décorés ou encore, à assister au traditionnel feu d'artifice. Le dimanche, les amoureux des bonnes affaires pourront se retrouver lors de la foire à tout qui se tiendra de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes au 06 50 81 76 75 ou à envoyer un mail à comitefetes.incarville@laposte.net

📌 *Autres dates à retenir*

Le « Don du Sang » vous informe que de nouvelles collectes sont prévues le 27 avril, le 10 août et le 9 novembre. Pour y participer, rendez-vous sur le planning de réservation accessible à J-7 via le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

L'ASLI section « Pétanque » vous informe que le planning des concours de pétanque a été mis à jour. Les rencontres auront lieu les samedis 2 / 16 / 30 avril ; 14 / 28 mai ; 11 / 25 juin ; 3 / 17 septembre ; 1 / 15 octobre. Le rendez-vous est donné à 13h30. Pour participer, chaque joueur devra s'acquitter de la somme de 8€.

La Mairie d'Incarville informe que le « Banquet des Anciens » se déroulera le dimanche 9 octobre. De plus amples informations seront transmises, d'ici peu, aux ayants-droits.

① La collecte des déchets verts reprend mais pas que...

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte de la semaine 11 à 48

Collecte annulée le 1^{er} mai, le 14 juillet et le 15 août
(Bac à sortir la veille)

✓ À RECYCLER



Gazon



Feuilles mortes



Petits branchages
(- de 30cm de diamètre)



Fleurs fanées



Epluchures de légumes / fruits



Marc de café



Fruits / légumes pourris

✗ LES INTERDITS


Ordures


Pots


Godets


Cailloux


Sacs


Terre

Attention ! Les sacs et fagots déposés à côté du bac ne seront pas collectés.

Des questions ?
02 32 50 85 64



Hôtel d'Agglomération
1, Place Thoré
27400 Louviers
proprietaire@hoteleure-agglomeration.com

seine-normandie
agglo

La municipalité vous rappelle que la collecte des déchets verts a repris depuis le 14 mars dernier. Nous en profitons pour vous rappeler que :

→ Une seule poubelle est à sortir le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin.

→ Les travaux « bruyants » sont autorisés du lundi au vendredi (8.30 à 12.00 / 14.30 à 19.00) et le samedi (9.00 à 12.00 / 15.00 à 18.00). Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Outre les déchets verts, nous vous invitons à trier le verre, le papier, ou encore vos vêtements.

Pour cela, rendez-vous aux points de récupération situés dans les rues d'Epreville, de Louviers (Verre, Papier) et de la Forêt (Verre, Papier, Vêtements).

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre dans les déchèteries de l'Agglo. Les horaires sont à retrouver sur notre site internet.

① Hommage à Louise JACQUES



Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de Mme Louise JACQUES, la doyenne (tout sexe confondu) de notre commune, En ce mois de mars 2022 à l'âge de 102 ans.

Nous avons eu la chance de la rencontrer une dernière fois le 16 février, jour de son 102^{ème} anniversaire. Pour fêter cette occasion, la municipalité lui avait offert un magnifique bouquet de fleurs.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour adresser, une nouvelle fois, nos plus sincères condoléances à la famille.

① Erratum

Dans le dernier numéro de l'Incarvillais, nous vous avons annoncé le décès de Mme LABEAU.

Suite à une demande formulée par la famille, nous tenons à apporter une précision. C'est donc bien Madame VARILLON née LABEAU qui nous a quitté en 2021.

Nous en profitons pour adresser, une nouvelle fois, nos sincères condoléances à la famille et aux ami(e)s.